

Le contenu '[Réforme des retraites: Macron déblaye le terrain](#)' est verrouillé par vos soins. Souhaitez-vous '[libérer le verrou](#)' afin de permettre aux autres de l'éditer ?

Coup de balai!

Le grand bazar des niches fiscales dans le viseur de l'Assemblée

On ne sait pas combien elles coûtent, combien de personnes en profitent. Elles sont parfois « mortes » ou « éteintes ». Le rapporteur du budget veut faire le ménage

Les faits — Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale a présenté mercredi les grandes lignes de son rapport sur l'application des mesures fiscales. Au cœur du travail de Joël Giraud, les niches fiscales dont le coût est estimé à 100 milliards d'euros dans les documents budgétaires. Une estimation lacunaire, selon le député.

Le rapporteur du budget à l'Assemblée nationale n'a pas mâché ses mots, mercredi, pour dire tout le mal qu'il pensait des **100 milliards d'euros de niches fiscales** accumulés au fil des années. Dans son rapport sur l'application des mesures fiscales – le « Ralf » pour les intimes – Joël Giraud tire à boulets rouges sur les presque 500 exonérations d'impôts recensées dans les documents budgétaires.

Dénonçant « **une notion particulièrement floue voire arbitraire** » des niches fiscales, le député des Hautes-Alpes a vertement critiqué une information « lacunaire voire erronée » de Bercy sur beaucoup d'entre elles. Selon lui, 75 niches représentant près de 16 % du total des dépenses fiscales sont « éteintes », c'est-à-dire soit dépourvues d'impact budgétaire (« niches mortes »), soit d'anciennes exonérations auxquelles les contribuables n'ont plus droit mais qui continuent d'avoir un impact budgétaire (« niches froides »).

Ensemble, elles représentent la bagatelle de 22 milliards d'euros, crédit d'impôt compétitivité-emploi compris. Ainsi, sur l'ensemble des dépenses recensées, « moins de 400 peuvent être effectivement modifiées ou supprimées et la masse budgétaire pilotable sur lequel le législateur a une prise effective correspond à moins de 80 % du montant total indiqué dans les documents budgétaires », déplore le député.

Par ailleurs, 122 niches présenteraient des lacunes dans leur chiffrage et leur coût, 58 sont chiffrées « epsilon » dans les annexes budgétaires, ce qui signifie que leur coût est inconnu mais inférieur à 500 000 euros, et 64 ne sont tout bonnement pas chiffrées. Pire, Bercy n'indique pas le nombre de leurs bénéficiaires pour plus de la moitié des niches (254) et près de trois quarts d'entre elles (342) ne sont pas bornés dans le temps. Une sur 10 cumule ces trois écueils : non chiffrée, non bornée et sans nombre de bénéficiaires connu. Autant de « trous noirs fiscaux » que Joël Giraud veut supprimer d'ici 2021. « Cette incurie doit cesser », insiste le député.

Attention hausses d'impôts. Si ce grand nettoyage permettrait d'avoir un système plus lisible, il ne rapporterait pas grand-chose. Ces niches restent modestes. Mais elles ne sont pas les seules auxquelles le rapporteur souhaite s'attaquer. Encore aux manettes pour un dernier budget **avant de passer la main à Laurent Saint-Martin**, Joël Giraud compte bien s'attaquer aux niches profitant aux plus aisés, comme le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). « Les 9^e et 10^e déciles (les 20 % des Français les

plus riches) représentent près de 50 % des bénéficiaires et bénéficient de l'avantage moyen le plus élevé », déplore-t-il, souhaitant transformer ce crédit d'impôt en une aide aux plus modestes, « plus simple et plus efficace ».

De même pour le « Pinel » qui permet de défiscaliser les investissements locatifs dans le neuf. « 71 % des bénéficiaires sont dans le 10^e décile et captent 82 % des sommes », constate Joël Giraud, qui attend encore des évaluations du ministère avant de révéler ce qu'il compte faire lors du prochain projet de loi de finances.

Encore dans le viseur, le crédit d'impôt recherche (CIR) : « utile, mais on peut le rendre plus efficace ». Idem pour les avantages fiscaux Outre-mer et en Corse, la fiscalité agricole ou bien encore la fiscalité verte, alors que le gel de la taxe carbone devrait coûter 5,4 milliards d'euros par an, selon le calcul du rapporteur. Autant de cibles qui animeront le prochain projet de loi de finances. Et qui risquent de se transformer en autant de hausses d'impôts pour les ménages et les entreprises...

L'AUTEUR VOUS RECOMMANDÉ

Bonnes feuilles

Exil, niches, ISF, fraude, IS: cinq fake news fiscales déconstruites

Le Cercle des fiscalistes

Nomination

Un nouveau rapporteur du budget à l'Assemblée nationale en 2020

Raphaël Legendre

Budget

Niches fiscales: Bercy opte pour la politique des petits pas

Raphaël Legendre

VIDÉO RECOMMANDÉ

Débordements après Algérie-Sénégal, «Gilets noirs» au Panthéon... interpellé, Ph

